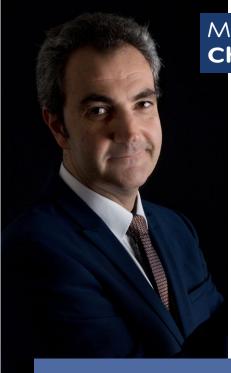


DRDRE DES AVOCATS
BARREAU DE BORDEAUX

## DOSSIER DE PRESSE ORDRE DES AVOCATS BORDEAUX

MANDAT 2020/2021

Monsieur le Bâtonnier Christophe Bayle Madame le vice Bâtonnier Caroline Laveissière



# Monsieur le Bâtonnier Christophe BAYLE

« Le Bâtonnat s'inscrit dans la continuité des engagements que j'ai pris depuis plusieurs années au service du Barreau de Bordeaux. Ces expériences m'ont donné envie d'agir plus encore pour l'intérêt général en devenant force de propositions et de rassemblement »

Le Bâtonnier est le chef de l'Ordre qu'il représente devant les autorités publiques et dans tous les actes de la vie civile. Le Bâtonnier est élu pour deux ans à la majorité absolue des suffrages par l'Assemblée Générale des avocats.

Monsieur Christophe Bayle, après une formation universitaire droit privé, a prêté serment en 2001 et exercé la profession d'avocat au Barreau de Strasbourg jusqu'en 2004. Il a ensuite intégré le Barreau de Bordeaux. Il entame sa 20 ème année d'exercice professionnel. Il a été administrateur de la Carpa, délégué régional de la Caisse Nationale des Barreaux Français. Il est membre du Conseil de l'Ordrre depuis 2014 et Président d'ICARE (Institut de Conseil et d'Assistance aux Résidents Etrangers)

### **MISSIONS**

- Le Bâtonnier convoque et préside le Conseil de l'Ordre dont il fixe également l'ordre du jour des séances.
- Il instruit toutes les réclamations formées par les tiers
- Il dispose de pouvoirs d'enquête, de la possibilité de classer l'affaire, de prononcer le renvoi devant le Conseil de l'Ordre
- Le Bâtonnier joue un rôle de conciliation, prévenant et conciliant les différends professionnels entre les membres du Barreau.
- Les contestations en matière d'honoraires lui sont adressées afin qu'il arbitre



# Madame le vice Bâtonnier Caroline Laveissière

« Depuis le début de mon exercice, j'ai toujours ressenti l'envie de m'investir dans la vie de notre Barreau. J'ai été Premier Secrétaire de la Conférence, ce qui m'a permis d'élargir ma connaissance du Barreau et de rencontrer de nombreux confrères de toutes générations et de tous domaines d'activités »

Madame Caroline Laveissière a assuré des formations à l'EDA Alienor, a intégré le jury du CAPA, partie prenante des projets de l'Institut du Droit Public et des collectivités territoriales. Membre du Conseil de l'Ordre depuis 2015.

### **MISSIONS**

- Le Bâtonnier convoque et préside le Conseil de l'Ordre dont il fixe également l'ordre du jour des séances.
- Il instruit toutes les réclamations formées par les tiers
- Il dispose de pouvoirs d'enquête, de la possibilité de classer l'affaire, de prononcer le renvoi devant le Conseil de l'Ordre
- Le Bâtonnier joue un rôle de conciliation, prévenant et conciliant les différends professionnels entre les membres du Barreau.





Composition: M. le Bâtonnier Christophe Bayle, Mme le vice Bâtonnier Caroline Laveissière, Mme la Bâtonnière Anne Cadiot Feidt, M. le Bâtonnier Jérôme Dirou, M. le vice Bâtonnier Pierre Gramage, M. Philippe Hontas, Mme la vice Bâtonnière Françoise Casagrande, M. Dominique Bouisson, Mme Myriam Sebban, Mme Christine Maze, , Mme Julie Amiges, Mme Kristell Compain Lecroisey, Mme Aurélie Viandier- Lefèvre, M. Fabrice Pastor-Brunet, M. Pierre Fonrouge, Mme Lucie Teynié, M. Pierre Ravaut, M. Mathieu Gibaud, M. Jérôme Delas, Mme Maud Sécheresse, M. Ambroise Jeannot, Mme Sylvie Bourdens, M. Jean-Baptiste Lanot, Mme Marion Wendling, Mme Marie Tastet, M. Damien Simon, M. Simon Takoudju (Représentant du jeune Barreau).

## MONSIEUR LE BÂTONNIER, MME LE VICE BÂTONNIER AINSI QUE LES 24 MEMBRES DU CONSEIL DE L'ORDRE ONT UNE MISSION D'UTILITÉ PUBLIQUE :

- Organiser la profession d'Avocat: Décision d'inscription, d'omission, de radiation ou d'honorariat des 1800 avocats bordelais, création des structures d'exercice, validation des conditions d'exercice, tenue de la liste des avocats autorisés à exercer à Bordeaux, gestion des accès dérogatoires au Barreau et des intégrations d'avocats dans la magistrature, désignation d'administrateurs ou de suppléants en cas d'em- pêchement d'exercer, assistance des avocats dans leurs démarches administratives et actes juridiques, assistance aux avocats en difficulté.
- Réguler les relations Avocat-Client: Organisation de conciliations préalablement à la saisine de la juridiction du Bâtonnier, règlement des litiges professionnels, traitement des réclamations des clients contre les avocats, arbitrages en première instance des contestations d'honoraires et demandes de délais.
- Veiller au respect des principes essentiels :
  Prévention et résolution de différends entre les confrères, délivrance d'avis (XXXXX par an) sur toutes questions déontologiques professionnelles (secret, conflit d'intérêts,...), aide à la
  résolution des conflits entre avocats et magistrats, protection
  des droits des avocats, décision des mesures disciplinaires.
- Favoriser l'accès à la justice : Accueil, information et orientation des justiciables en demande d'une prise en charge au titre de l'aide juridictionnelle, désignation des avocats « commis d'office » devant toutes les juridictions civiles, pénales et administratives, mise en place et gestion des « permanences défense d'urgence » (au pénal pour les majeurs et les mineurs, prévenus et victimes, droit des étrangers et hospitalisation sans consentement), gestion des fonds d'Etat et des recettes extrabudgétaires affectés à l'aide juridictionnelle, la garde à vue et autres aides à l'intervention des avocats (médiations pénales, commissions de discipline).
  - Favoriser l'accès au droit : Accueil, orientation et information des usagers, Mise en place et organisation de permanences et consultations gratuites dans les maisons de justice et du droit, les points d'accès au droit, au Palais, en partenariat avec le Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD).

## SES **CHIFFRES CLÉS**









43 ANS MOYENNE D'ÂGE

#### LES CONSULTATIONS 2019 À DESTINATION DES PARTICULIERS :

Généralistes	2057
Droit des étrangers	947
Droit des Personnes	663
Droit social	444
Mineurs	162

#### LES CONSULTATIONS À DESTINATION DES ENTREPRISES

CCI	78
Chambre des Métiers	75

## SES **JUMELAGES**

Le Barreau de Bordeaux présente de nombreux jumelages en Europe et à l'étranger :





Ces jumelages permettent un rayonnement du droit français, du Barreau de Bordeaux voire des actions de coordination de projets européens et d'implantation de cabinets à l'étranger.

## **SES INSTITUTS:**

LES « HYPER SPÉCIALISTES » À DISPOSITION DE LEURS CONFRÈRES ET LA SOCIÉTÉ CIVILE



Le Barreau de Bordeaux comptabilise 13 Instituts dont l'objet est d'étudier des moyens et méthodes en vue de moderniser le droit, d'élaborer des instruments de droit uniforme, des principes et des règles.

Chaque institut organise un colloque par an où la société civile est conviée.

- Club OHADA,
- CRIC,
- L'Institut de défense des étrangers,
- L'Institut de défense Pénale,
- L'Institut du Droit des Affaires,
- L'Institut du Dommage Corporel,
- L'Institut du Droit des Personnes et du Patrimoine,
- L'Institut du Droit Public et des Collectivités,

- L'Institut du Droit Social,
- L'Institut des Modes alternatifs de Règlements des Litiges,
- L'Institut du Droit Economique et de la Propriété Intellectuelle,
- L'Institut du Droit du Sport
- Institut de Conseil et d'Assistance aux Résidents Étrangers



Depuis sa création en 2000 à l'initiative de l'Ordre des avocats de Bordeaux, l'association Bordeaux Médiation répond à la demande des particuliers et des entre-

prises pour les aider à résoudre leurs différends.

Les membres de BORDEAUX MEDIATION sont particulièrement expérimentés puisque outre une formation de médiateurs ils sont, ou ont été, avocats ou juges.

Ils sont également astreints à suivre une formation continue

qui leur permet de maintenir leur niveau de compétence. Les médiateurs de BORDEAUX MEDIATION sont des professionnels indépendants, neutres et impartiaux, soumis au principe de confidentialité tel que prévu par la loi.

BORDEAUX-MEDIATION est désignée par différentes juridictions.

BORDEAUX MEDIATION est l'un des membres fondateurs du Centre de Médiation de Bordeaux créé à l'initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie de BORDEAUX.

BORDEAUX MEDIATION figure sur la liste des médiateurs établie par la Cour d'Appel de Bordeaux.

## SON **INCUBATEUR**

Emanation de l'Ordre, l'incubateur est un accélérateur de développement, d'accompagnement et de transformation digitale à destination des cabinets d'avocats. L'incubateur a pour vocation de favoriser l'innovation juridique au sein de la profession, par les avocats, pour les avocats et les consommateurs du droit tout en garantissant le respect de la déontologie et les grands principes de la profession. C'est aussi un véritable outil de veille technologique. L'incubateur du Barreau de Bordeaux a rejoint le Réseau National des Incubateurs qui regroupe les Barreaux de Paris, Lyon, Marseille, Toulouse, Rennes et Montpellier.





### SES ACTIONS À DESTINATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

#### **LE GRAND PUBLIC**









#### SES **ACTIONS** À DESTINATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

#### **LE GRAND PUBLIC (SUITE)**

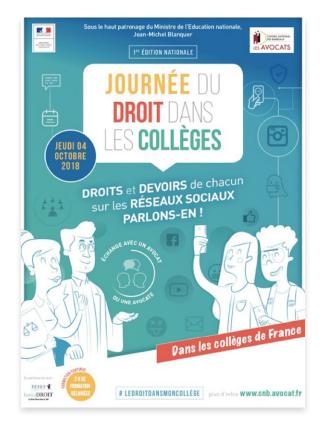






Depuis quelques années, le nombre de mineurs étrangers a considérablement augmenté en Gironde (Sud Ouest de la France). Non satisfaits de leur prise en charge et pour répondre à leurs besoins juridiques, les avocats bordelais leur ont créé un pôle dédié au sein du barreau de Bordeaux. Soutenu par le Département, la mise en place de cet efficient partenariat permet de faciliter la régularisation administrative de ces jeunes.





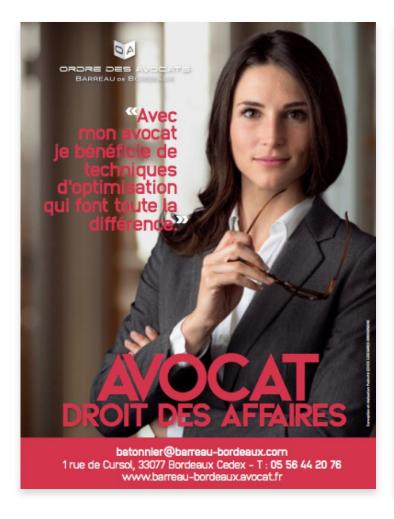
#### SES **ACTIONS** À DESTINATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

### Le Barreau de Bordeaux

#### **ENTREPRISES**









#### **GRANDS PROJETS**









### LA FEUILLE DE ROUTE DE

## MONSIEUR LE **BÂTONNIER** ET MADAME LE **VICE BÂTONNIER**

## Des services innovants pour les avocats et des Axes de développement pour le Barreau

# LES **SERVICES INNOVANTS**POUR LES AVOCATS



#### LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL!

- Mise en place d'offres négociées (salles de sport, yoga/bien être, documentation, coaching), mise en place d'un baby setting d'urgence par mise en relation avec des sociétés spécialisées,
- Création d'un espace convivial et d'échanges à la bibliothèque de l'Ordre (travail en commun, vestiaires, recharges téléphones/ordinateurs),
- Mise en place d'un parcours mieux vivre la profession : comment être heureux en étant avocat (formation/accompagnement)



#### **DES SERVICES SUPPORTS**

- Création d'un référent fiscalité
- Création d'un pôle avocats conseils : dialogue avec les administrations dotées d'un pouvoir coercitif (services fiscaux, Urssaf, DGCCRF, douanes...) et le parquet financier pour restaurer l'image de l'avocat et en faire un interlocuteur naturel, réflexions, échanges et propositions sur la prévention des risques déontologiques et de responsabilité dans l'activité de conseil.
- Création d'un pôle dédié aux confrères éloignés de Bordeaux : organisation des permanences, échanges en visio-conférences, création d'évènements du Barreau dans les territoires,

### LES **AXES DE DÉVELOPPEMENT** POUR LE BARREAU

## FOCUS SUR LA COMMUNICATION EXTERNE AFIN DE PROMOUVOIR LA PROFESSION

- Optimisation du site web, réseaux sociaux, Journée des Instituts, le Bus du droit
- Exploiter les outils existants : Incubateur, Bordeaux Médiation, Marché Immobilier des Avocats

#### INTENSIFIER L'ANCRAGE LOCAL

- ☐ Création d'un centre d'aribtrage
- Commission Prospective
- Entretenir des relations privilégiées avec les élus locaux
- DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ INTERNATIONALE VIA LES JUMELAGES AFIN QU'ILS DEVIENNENT DES LEVIERS ÉCONOMIQUES







#### Attachée de communication

Isabelle MISSEGUE 06 09 05 21 27 isabelle.missegue@gmail.com



#### Maison de l'Avocat

1 rue de Cursol 33 000 BORDEAUX www.barreau-bordeaux.avocat.fr